



Mot du président

Cinq ans, ça se fête !

Cette année, l'APEL3M fêtera son 5^{ème} anniversaire et c'est avec joie que nous vous accueillerons à la chute du lac fraîchement réaménagée par la Municipalité. Tous les gens du bassin versant y seront également invités. Ce sera le temps de festoyer, d'échanger, de partager, de rire et de s'amuser!!!

La journée du samedi 7 juillet sera la vôtre (reportée au lendemain si la température ne convient pas). Le tout débutera vers 14 h avec jeux pour enfants et adultes. Un souper sera servi pour les personnes voulant y adhérer; et le soir venu, un chansonnier viendra nous bercer au son de sa guitare et des vagues.

Beaucoup d'eau a coulé depuis la création de l'APEL3M...apportant des changements dans nos pratiques, dans notre façon de penser, une plus grande conscientisation et surtout un plus grand respect envers le milieu dans lequel nous vivons. Plusieurs personnes ont participé de près ou de loin à notre association qui est la vôtre. Ces personnes ont apporté leur expérience, leur vécu mais surtout leur amour pour la nature.



Des décisions ont été prises, des résolutions discutées et adoptées. Des heures et des heures de rencontres avec les gens du lac afin de connaître leurs besoins. Des rencontres avec nos Élus Municipaux et ceux de la MRC afin de connaître nos droits, mais surtout de les faire reconnaître. Écouter les

différents et tenter de trouver les solutions pouvant satisfaire tout le monde. Voilà une partie des choses que votre CA administre pour vous.

Tout ça pour vous dire que le samedi 7 juillet sera la Fête au lac et que nous vous attendons en grand nombre. Soyez des nôtres!

Environnementalement vôtre,

Pierre Dumas, Président

À la chute du lac...

Que ce soit à la décharge... ou à la chute du lac, un endroit de repos et de contemplation pour tous les amateurs de la nature!

Comme vous avez eu l'occasion de le

constater, la Municipalité a aménagé le terrain près du déversoir. Pendant des années, cette partie a été laissée à l'abandon et était devenue plus ou moins un grand trou de «bouette». Lors de pluies abondantes, l'eau se

déversait vers le lac en amenant avec elle des sédiments, engrais, calcium ou tout autre chose s'y retrouvant.

De plus, avez-vous remarqué que cet endroit de qualité possède une

splendide vue sur la montagne? Que c'est le seul endroit public où les gens de la Municipalité peuvent avoir accès au lac et que cet endroit leur appartient également. Il faut reconnaître aussi que cet aménagement fait partie de nos efforts et démarches pour protéger les rives.

Une partie de ce mini-parc public est protégée avec des pierres, elle est agrémentée par du paillis de cèdre et des fleurs. Nous y retrouverons cet été deux tables de pique-nique sur base de ciment pour y accueillir les visiteurs d'ici et d'ailleurs. L'autre partie, soit celle située à l'opposé de la descente de bateau, est entretenue mais utilisée comme stationnement pour les autos accompagnées de remorque.

Nous aimerions, par

cette occasion, remercier la Municipalité, M. le maire Maurice Guay, ses conseillers et tout particulièrement notre représentant à notre conseil d'administration, M. Roger Nadeau pour son énergie et sa patience. Un merci également à M. Harry Chilvers pour l'entretien de l'emplacement ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui ont participé à la corvée nettoyage. Un gros merci!

Sommaire

Mot du Président	1
À la chute du lac.	1
Résultats alarmants.	2
Doré et perchaude.	4
Un pour tous et tous.	5
Taxes au Lac.	5
Pourquoi renaturaliser?	6
Niveau du lac.	6
Installation septique.	7
Internet haute-vitesse	7
Réparations/rénovations	7
Renaturalisation.	7
Protégeons notre lac	8
Connaissez-vous	8



Résultats alarmants

Les résultats de l'été 2006 confirment l'état vieillissant de notre beau lac. Afin de vous aider à comprendre ce rapport, je vais tenter de vulgariser quelques termes que vous trouverez ci-après.

Il y a trois termes qu'il est bon de se rappeler pour connaître la qualité d'un lac soit :

Oligotrophe : Pauvre en matière nutritive, donc très bon

Mésotrophe : Intermédiaire entre oligotrophe et eutrophe, moyen

Eutrophe : Riche en matière nutritive, mauvais

Les analyses de 2006 portaient sur :

Phosphore total : Est l'élément nutritif qui favorise la croissance des algues et des plantes aquatiques

Chlorophylle a : Est l'indicateur de la quantité d'algues microscopiques présentes dans le lac.

Carbone organique dissous : Est l'indicateur du métabolisme du lac. Une faible concentration en oxygène dissous est souvent liée à une forte décomposition de la matière organique provenant d'une quantité élevée d'algues et de plantes aquatiques. Le lac eutrophe est souvent en manque d'oxygène.

Transparence de l'eau : Est mesurée à l'aide d'un disque Secchi. La transparence diminue avec l'augmentation de la quantité d'algues dans le lac. Il y a un lien entre la transparence et le niveau trophique. Les lacs eutrophes sont caractérisés par une faible transparence de leur eau.

En quelques mots, ce rapport nous indique que la transparence est mauvaise et situe notre lac au niveau eutrophe, qu'il y a apport de phosphore (moyen) qu'il nous faut corriger afin de freiner la croissance d'algues (chlorophylle) qui se situe également au niveau moyen, c'est-à-dire mésotrophe.

Comment peut-on arrêter le vieillissement

de notre lac?

Premièrement, en prenant connaissance du rapport et en discutant entre nous des moyens à prendre pour tout le moins **stopper** son eutrophisation. Il faut se dire et se redire qu'il n'y a pas de droits acquis pour préserver son bord de rive dégagé. Le beau gazon sans arbres et sans arbustes est néfaste pour notre lac qui, je vous le mentionne encore, est considéré comme **fragile**.

Un terrain dénudé de ses arbres et arbustes est comparable à nous les humains. Dénudés, nous captions chaleur, microbes, poussières ou toute intempérie tel qu'orage, tempête ou pluie rendant notre

système immunitaire déficient.

Ainsi, un terrain dénudé comparativement à nous, conserve la chaleur en réchauffant le lac, les microbes se **comparent** à l'enrichissement de phosphore ou d'engrais, la poussière elle à l'apport de sédiments et les intempéries sont l'ajout de phosphore et de sédiments. Ce sont les éléments qui font la dégénérescence de notre lac.

Voilà, c'est la base, le **début**, le commencement, tout comme l'enfant, il faut faire les premiers pas et nous, nos premiers pas, c'est de redonner aux rives la richesse d'avant notre arrivée.

Vous passez inaperçu...

Augmentez l'impact de votre entreprise avec nos objets promotionnels

multicopie
sérigraphie · imprimeur

L'instinct de reproduction

Impression sur papier, carton, vêtements, vinyle, plastique, métal et bois
Broderie sur vêtements
Affichage numérique
Objets promotionnels

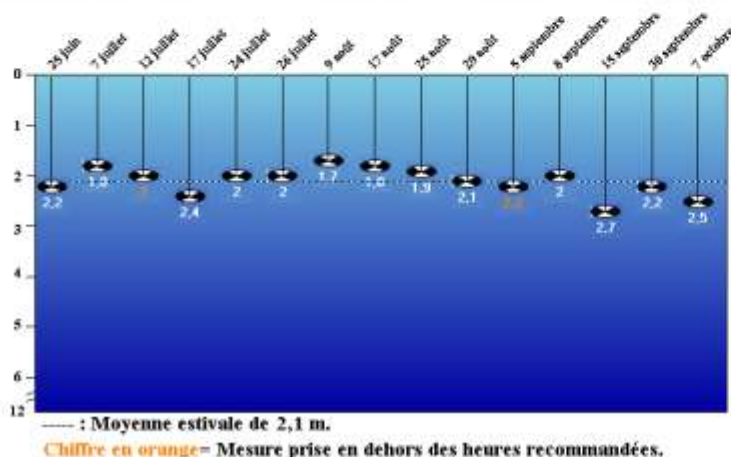
5371, rue Frontenac
Lac-Mégantic, Québec
G6B 1H4
Tél. : (819) 583-1775
1 877 583-1776
Télé. : (819) 583-1777
info@multicopie.com





Lac Trois Milles (Station 159) - Faits saillants 2006

PRÉLIMINAIRE

Transparence de l'eau - été 2006
(profondeur du disque de Secchi (mètres))

- Quinze mesures de la profondeur du disque de Secchi ont permis d'obtenir une excellente estimation de la transparence moyenne estivale de l'eau du lac Trois Milles. Cette transparence de 2,1 mètres caractérise une eau très trouble.

- La concentration moyenne de phosphore total mesurée est de 12,0 µg/l et indique que l'eau est légèrement enrichie par cet élément nutritif.

- La concentration moyenne de chlorophylle *a* est de 5,3 µg/l et révèle un milieu ayant une biomasse d'algues microscopiques en suspension qui est élevée.

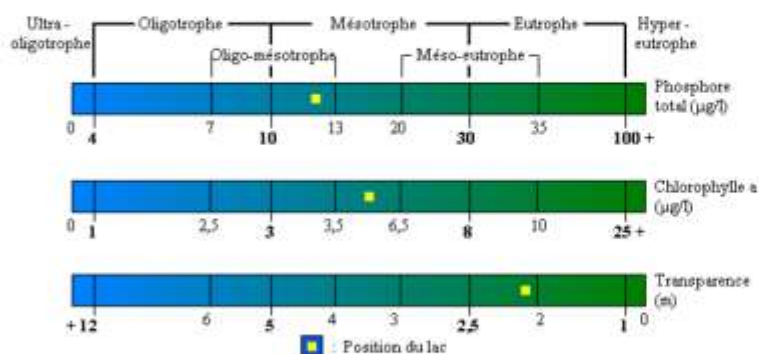
- La valeur moyenne de 6,1 mg/l de carbone organique dissous indique que l'eau est colorée. La couleur a donc une incidence sur la transparence de l'eau.

- Les descripteurs mesurés dans la masse d'eau principale donnent des signaux qui ne sont pas parfaitement concordants sur le niveau trophique du lac Trois Milles. En effet, le phosphore situe le lac à la limite supérieure de la zone de transition oligo-mésotrophe, la chlorophylle le place dans la zone mésotrophe alors que la transparence, à la limite supérieure de la zone de transition méso-eutrophe. Cependant, en plus de la biomasse des algues microscopiques et de la couleur, les matières minérales en suspension peuvent aussi diminuer la transparence, en particulier dans les lacs peu profonds. Il faut donc accorder ici un peu moins d'importance à ce descripteur. Les résultats obtenus en 2006 ne permettent pas de déterminer avec précision le niveau trophique du lac Trois Milles mais ils permettent d'affirmer que ce lac présente des signes clairs d'enrichissement.

Données physico-chimiques - été 2006

Date	Phosphore total (µg/l)	Chlorophylle <i>a</i> (µg/l)	Carbone organique dissous (mg/l)
2006-06-25	13,0	4,9	5,5
2006-07-24	11,0	4,5	6,0
2006-08-29	12,0	6,4	6,8
Moyenne estivale	12,0	5,3	6,1

Classement du niveau trophique - été 2006



- Les données recueillies suggèrent que le processus d'eutrophisation soit à un stade intermédiaire dans le lac Trois Milles. Des mesures visant à limiter les apports de matières nutritives provenant des activités humaines doivent être mises en place rapidement pour ralentir ce processus et préserver l'état du lac ainsi que les usages qu'il permet.

- Mise en garde : L'évaluation plus poussée de l'état trophique d'un lac devrait tenir compte d'autres aspects tels que l'accumulation des sédiments ainsi que l'abondance des plantes aquatiques et du périphyton.

Doré et perchaude

À l'automne 2006, une pétition a été faite afin de sauvegarder le doré et la perchaude. Ainsi, l'Association de Chasse et Pêche de Sainte-Cécile de Whitton avec l'APEL3M ont décidé d'un commun accord de faire une demande auprès de Pêches et

Océans Canada pour restreindre la limite de possession et la longueur de ses poissons. Plus précisément :

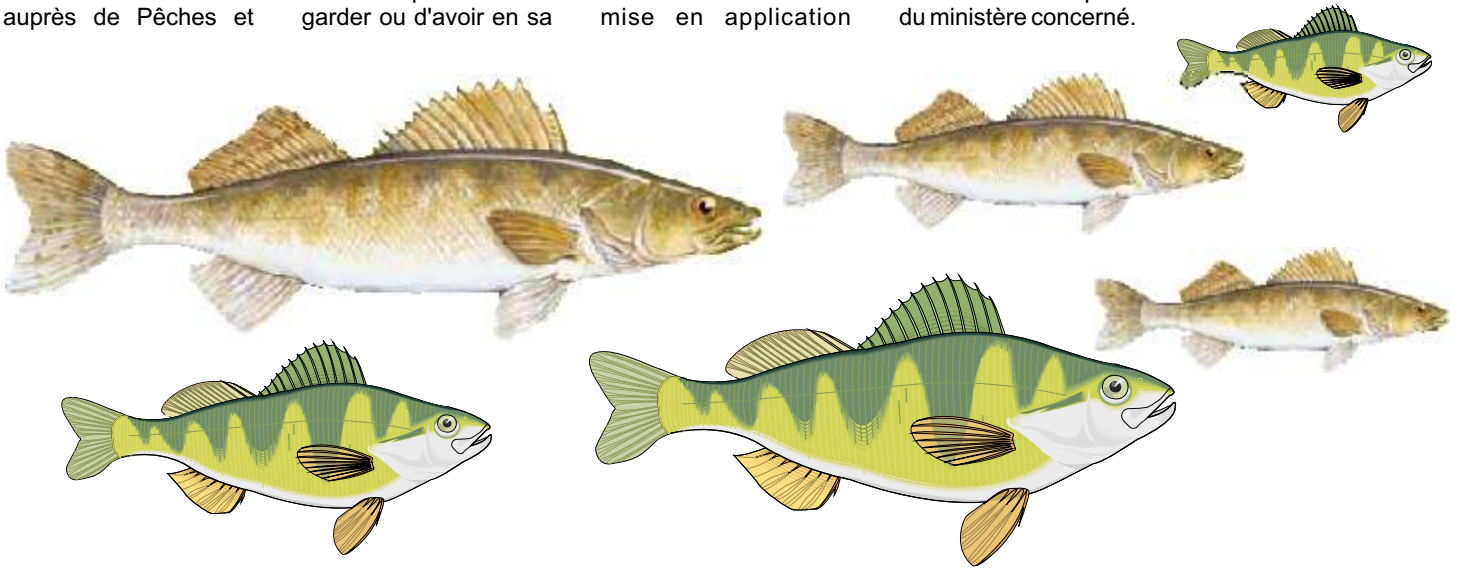
Pour le doré : nous demandons qu'il soit interdit de prendre et de garder ou d'avoir en sa

possession un doré d'une longueur de moins de 40 centimètres et une limite de prise et de possession quotidienne de trois (3) dorés.

Pour la perchaude : nous demandons la mise en application

d'une limite de prise et de possession quotidienne de dix (10) perchaudes.

La demande a été expédiée le 27 octobre 2006 et nous sommes présentement en attente d'une réponse du ministère concerné.



*Merci à la Municipalité
de supporter notre association*



Municipalité
Ste-Cécile-de-Whitton

Un paysage rempli de charme



Un pour tous et tous pour un

Nous cotoyons le Lac Trois Milles depuis plusieurs années; inutile de vous dire que nous en sommes toujours aussi ravi qu'à nos débuts. Ce lac est un joyau pour nous tous, par contre, il a besoin d'aide pour survivre; nous ne pouvons lui permettre de respirer seul car il risque de s'épuiser et nous abandonner.

Fondée il y a maintenant cinq ans, par nos concitoyens bénévoles, l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Trois-Milles (APEL3M) a vu ses membres se succéder au gré de certaines croyances et disponibilités, et véhiculer toujours le



même message centré sur l'environnement. Il faut contrer la détérioration du Lac Trois-Milles, le protéger et l'améliorer pour les générations à venir. Ce lac est le noyau de notre qualité de vie ici au Lac

Trois-Milles. Nous n'en sommes plus à la sensibilisation mais au niveau de se responsabiliser en regard des actions à prendre individuellement et collectivement afin de

conserver et rehausser la qualité de survie de cette beauté.

L'aménagement du lac, la distribution concertée d'arbres et arbustes, de cartes de membres, le journal Info Apel 3 M, le Conseil d'Administration et ses responsables de dossiers, ainsi que les activités sociales ne sont que des petits moyens pour donner la parole à notre conscience collective. Le grand moyen il est en chacun de nous pour que nos actions en regard du lac influencent le comportement de tous et chacun. Tout propriétaire doit s'engager moralement à faire part de ses propres recettes susceptibles d'alimenter une saine culture environnementale au

service de la collectivité.

L'environnement du Lac Trois-Mille ; source d'inquiétude, de réflexions, d'inspiration mais aussi d'actions concertées doit nous inciter à rehausser nos connaissances et à les appliquer pour la protection et la survie de ce beau lac qui nous offre cette qualité de vie.

Soyez des nôtres autour de notre Lac le 7 juillet 2007 pour souligner le cinquième anniversaire de notre association, APEL3M.

Jean-Luc Beaumont

Harry Chilvers

Taxes au Lac Trois-Milles

Je lisais dernièrement dans le journal La Presse du 18 novembre 2006, un article de Stéphanie Grammond intitulé «L'enfer au paradis», elle y parlait des hausses des impôts fonciers des propriétaires de maisons au bord des lacs. Cette hausse faramineuse, que tous les riverains ont à subir, provient de la demande. Les acheteurs s'arrachent les terrains et la quantité des lacs n'augmente pas.

En conséquence, nous au lac, l'évaluation du terrain a augmenté de 100 % tandis que les maisons ont augmenté en moyenne de 15 % ce qui nous fait en



moyenne une augmentation globale de plus ou moins 42% de l'évaluation foncière. Pour les trois années à venir, ce n'est pas à négliger. Cependant, la hausse sur votre

compte sera de 35 % supérieure à celle de l'an passé. Le calcul est basé sur mon compte et reflète probablement celui de plusieurs autres riverains.

Donc, la question à se

poser présentement est : Le prix de l'évaluation correspond-t-il à la valeur inscrite sur votre rôle triennal? La réponse vous appartient.

Donc, l'investissement

que vous avez vaut peut-être la peine d'être protégé, à vous de le préserver sinon le paradis sera notre enfer.

Pierre Dumas

Pourquoi renaturaliser?

Bravo à tous ceux qui ont fait des progrès dans la renaturalisation de leur rive. C'est l'un des principaux moyens pour prévenir le développement des algues bleues dans notre lac, avec la gérance adéquate des eaux usées et l'abolition de l'usage des fertilisants près des plans d'eau.

Petit rappel des avantages d'avoir une rive bien fournie en végétation : Freine, Filtre, raFraîchit et Favorise la faune et la flore (les 4 F).

Elle freine les sédiments en ralentissant les eaux de ruissellement du printemps et des fortes pluies et prévient ainsi l'érosion. Elle filtre les polluants en absorbant l'azote et le phosphore, elle rafraîchit le bord de l'eau, tous des effets qui favorisent une meilleure santé à notre lac.

Cependant, nous avons du rattrapage à faire, car d'après les analyses de 2006, notre lac est riche en phosphates. Les recommandations qui

nous sont données : «Arrêter les engrais, vérifier les fosses septiques, éviter tout ce qu'il peut y avoir d'enrichissant et pouvant s'écouler au lac...» ainsi que la renaturalisation de nos rives.

Renaturaliser, mais jusqu'où? Les recommandations sont d'avoir un bon couvert végétal du bord du lac jusqu'à, idéalement, une largeur de 10 mètres pour une pente de moins de 30 degrés et de 15 mètres pour une pente de plus de 30 degrés. Il semble qu'une façon facile et économique de renaturaliser est d'arrêter de passer la tondeuse sur cet espace. Ainsi une végétation rustique et naturelle s'implantera.

L'été dernier, plus de 30 lacs de l'Estrie ont été affectés par des cyanobactéries ou algues bleues. Le nôtre ne l'a pas été. Mais pour combien de temps encore? À nous de jouer.

Pour plus d'information, je vous invite à visiter le

site de Rappel qui est rempli d'informations vraiment intéressantes. www.rappel.qc.ca

À tous les membres de l'Association du Lac-Trois-Milles (APEL3M), nous vous rappelons que nous bénéficions d'un rabais de 15% sur toutes les plantes pouvant renaturaliser nos rives chez Fleur Atout, 2265 Laval Nord, Nantes.

Pour ceux qui voudraient se procurer le « Guide de renaturalisation, 2^e édition revue et corrigée, 2005 », 29 p., un guide pour revégétaliser efficacement vos berges, vous pouvez me contacter au 819-583-0838, ou encore le commander à Rappel, au 1-819-564-9426. Il est fait par Rappel et se vend seulement \$7.

Josette Maranda, responsable du dossier renaturalisation au CA, APEL3M



Niveau du lac

Comme vous le savez, depuis que le ponceau (dans les années 90) a été changé pour un déversoir, le niveau du lac est maintenu plus bas. Les recherches effectuées auprès de la Municipalité ont été confirmées par une firme. Donc, l'APEL3M avait comme mandat de faire rehausser le niveau afin d'empêcher le réchauffement du lac prématurément et de réduire par le fait même la prolifération de plantes aquatiques et d'algues nuisibles pour le lac.

Ainsi, un dossier a été préparé durant l'année 2005 et présenté au ministère de l'Environnement, une rencontre a eu lieu avec un de ses représentants à l'été 2006.

Hé oui, le dossier n'est pas mort. Nous en sommes rendus au point

culminant et stressant. Quelques petits détails très importants manquaient à notre demande, tel que : résolution de la Municipalité démontrant son accord, un avis de conformité de l'Inspecteur en Environnement et Bâtiment comme quoi aucun règlement ne s'y oppose et pour terminer, une résolution de notre CA.

Pour conclure, un ingénieur expert du centre d'expertise hydrique du Québec rendra une décision finale. Son verdict déterminera l'issue de notre requête.

Voilà, les dés sont lancés, nous espérons obtenir une réponse cette année. Espérons-la positive!

Pierre Dumas



Installation septique

Salut les amis du lac,

Comme vous le savez tous, il est primordial d'avoir une installation septique en bon état.

Lorsque nous avons mis le comité du lac en place, nous avons fait un inventaire des fosses qui sont autour du lac. Suite à cette analyse, il faut que chaque riverain se conscientise de l'importance de garder notre lac en santé, car les conséquences sont majeures :

- les coliformes fécaux
- les algues (causées

par les engrais)

Ce qui cause évidemment la dégradation du lac et bien des désagréments pour toute la villégiature de notre lac.

En conclusion, chacun doit faire sa part pour conserver notre lac en bon état car souvenons-nous aussi que c'est ce qui fait le prix de nos maisons et surtout quel bel héritage nous laissons à nos enfants.

Yves Gosselin

Renaturalisation



Pour la seconde année, les Serres Fleurs Atout se joignent aux associations de la région pour renaturaliser vos rives. Un escompte de 15% vous sera offert pour tout achat de végétaux propres à la renaturalisation de la rive.

Afin d'obtenir cette réduction, vous devrez présenter une lettre d'escompte que vous pourrez vous procurer chez Josette Maranda responsable du dossier ou Pierre Dumas.

Vous pouvez également nous contacter par courriel à APEL3M@hotmail.com

Fleurs Atout

FLEURISTE ET CENTRE DE JARDIN
• OUVERT 7 JOURS •

2265, rue Laval Nord,
Lac-Mégantic, (Québec)
G6B 2V4

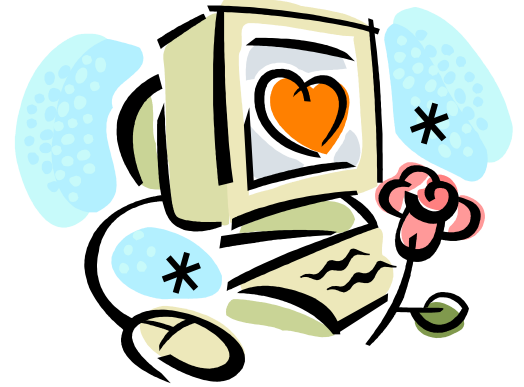
Diane Roy
propriétaire
819-583-2398

Internet haute-vitesse au lac

Si il y a des gens autour du lac qui aimerais avoir Internet haute-vitesse, donnez-moi votre nom par téléphone 819-583-3980 ou par internet à grenier.claude@globetr-3980.net. J'ai besoin de plusieurs noms pour incité les compagnies à nous desservir.

Merci

Claude Grenier



Réparations / rénovations

Pour les rives

Attention riverains ! Plusieurs personnes ont appris durant les dernières années que les rives sont intouchables et qu'il ne faut pas les déranger.

Prenons mon cas par exemple, bien oui j'ai un bord de l'eau avec un enrochement et quelques-unes de ces roches tombent avec les glaces printanières. Ceci a pour effet de déstabiliser le bord de la rive et la rendre, avec le temps, dangereuse.

Que pouvons-nous faire pour réparer ce bord?

Vous avez une roche qui tombe ... bon, on la remet en place et le tour est joué. Mais ceci ne veut pas dire enlever les roches et tout refaire. Vous avez plusieurs roches qui tombent ou sont sur le point de glisser dans le lac? Là ça se complique... Il y a des règlements donc, des règles à suivre. Ne prenez jamais de chance, plusieurs personnes peuvent vous aider. La Municipalité, M. Richard Giguère, Inspecteur en Environnement et Bâtisse, les agents de la Faune, le ministère de l'Environnement et



nous, l'APEL3M. Vous pouvez faire des réparations majeures à vos murs de pierres, de béton ou de bois mais avec l'assentiment de l'Environnement.

Il y a des méthodes pour réparer ou des solutions pour empêcher les roches de tomber mais la plus facile est bien sûr de renaturaliser comme nous vous y encourageons depuis notre existence.

Pour votre habitation et son environnement

Vous désirez rénover ou agrandir, modifier votre entrée, encore là il y a

des règles à suivre. Saviez-vous qu'en étant un lac fragile, les normes sont plus sévères? Que l'abattage d'arbres y est également réglementé? Que tout ce que nous faisons doit être soumis à la municipalité pour y être entériné par l'inspecteur? Alors...ne prenez pas la chance d'avoir une mauvaise surprise!

S.V.P. informez-vous.

Pierre Dumas

Protégeons notre lac

Le lac est beaucoup plus qu'un bassin d'eau, c'est une entité vivante, qui respire et chacun doit se préoccuper de sa survie. Afin d'assurer sa conservation voici votre liste d'obligations à mettre en pratique.

NE PAS LAVÉ DANS LE LAC: y compris vos cheveux, votre chien ou vos enfants. Ne jamais déverser les eaux usées de la lessive dans le lac; les détergents, les savons et shampooings favorisent la croissance d'algues et tuent la faune marine et désoxygènent l'eau.

NE PAS COUPER D'ARBRES NI ALTÉRER LE RIVAGE EN BORDURE DU LAC: la destruction du contour naturel du lac accélère l'érosion, réduit la qualité de l'eau, augmente la variété d'algues et tue la faune aquatique. Il est essentiel de conserver les 10 premiers mètres de la rive à l'état naturel. Plantez-y donc des arbustes où des arbres.

NE PAS FAIRE DE REMPLISSAGE: sable, gravier, terre sont porteurs de bactéries et de composés chimiques étrangers à l'environnement du lac et altèrent ses mécanismes naturels.

NE PAS RÉPANDRE DE GAZ OU D'HUILE À MOTEURS: un gallon d'huile peut couvrir une superficie de 4 acres et ne jamais disparaître. Faites l'entretien de vos moteurs et le plein d'essence à bonne distance du lac, en utilisant de grands entonnoirs et en évitant le trop plein.

NE PAS UTILISER DE FERTILISANTS OU PESTICIDES À MOINS DE 50 MÈTRES DU LAC: Les fertilisants se diffusent dans la terre, l'eau de pluie les transporte au lac où ils multiplient la croissance d'algues, réduisant l'oxygène de l'eau et tuent nos poissons.

NE PAS VIDER DE PEINTURES, D'HUILE OU AUTRES SUBSTANCES TOXIQUES DANS LES ÉGOUTS: puisqu'elles pourraient s'infiltrer dans le lac.

NE PAS LAISSER LES DÉCHETS S'ACCUMULER EN BORDURE DU LAC

NE PAS JETER DE MÉGOTS DE CIGARETTES DANS LE LAC.

NE PAS JETER DE FEUILLES MORTES OU D'HERBE DANS LE LAC.

VÉRIFIEZ VOS SYSTÈMES SEPTIQUES: assurez-vous qu'ils rencontrent les normes de santé et de sécurité. Les égouts sont porteurs de bactéries et de virus; un système septique inadéquat ou défectueux menace la santé de chacun.

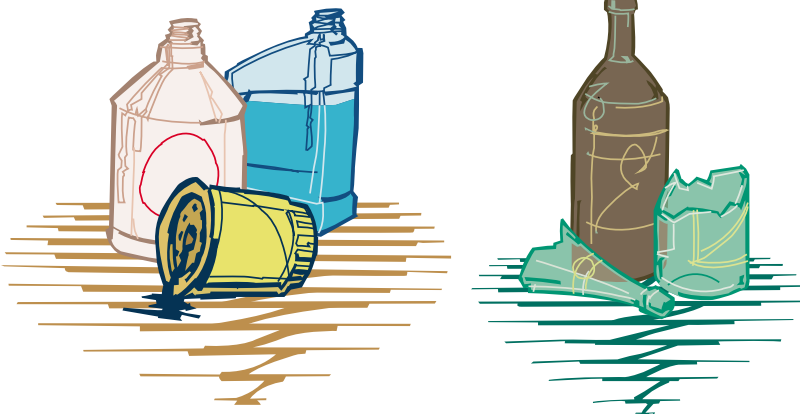
CONSTRUISEZ UN QUAI QUI PERMET LE FLOT NORMAL DE L'EAU: toute obstruction au mouvement des eaux favorise l'érosion et l'accumulation de sédiments

UTILISEZ LES DÉTERGENTS SANS PHOSPHATES À LA MAISON/AU CHALET: dans le cycle écologique les phosphates sont en surplus et ne se décomposent pas

SIGNALEZ AUX AUTORITÉS RESPONSABLES TOUS PROBLÈMES DE POLLUTION DES EAUX DE NOTRE LAC.

ENFIN, SOYEZ FIERS DE VOTRE MILIEU DE VIE EN GÉNÉRAL, ne laissez pas de débris s'accumuler sur votre terrain où en bordure de la rue.

Bonne saison estivale 2007
Henri Jacques



Connaissez-vous votre lac?

1-Quelle est la longueur maximale du lac?

- a) 2.4 km
- b) 1.8 km
- c) 2.2 km

2-Quelle est sa largeur maximale?

- a) 1 km
- b) 1.2 km
- c) .8 km

3-Quelle est sa superficie?

- a) 1 km²
- b) 1.5 km²
- c) 2 km²

4-Quelle est le périmètre du lac?

- a) 4.5 km
- b) 5 km
- c) 5.5 km

5-Quelle est la profondeur moyenne ?

- a) 1.6 m (5.3 pieds)
- b) 1.8 m (6 pieds)
- c) 2 m (6.6 pieds)

6-Quelle est sa profondeur maximale (fosse)?

- a) 3.7 m (12 pieds)
- b) 4 m (12.9 pieds)
- c) 4.5 m (14.6 pieds)

Réponses : 1-b 2-c 3-a 4-c 5-b 6-a
Source MTCF 1975

Adhésion pour la carte de membre 2005-2006

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Tél.: _____

Individuel (10\$)

Familiale (20\$)

Postez avec votre chèque ou mandat poste à : APEL3M
CP 15, Sainte-Cécile-de-Whitton (Québec) G0Y 1J0

Ce bulletin est une initiative du comité de l'association de la protection pour l'environnement du Lac Trois-Milles.

Si vous avez des commentaires, suggestions ou des opinions vous pouvez nous joindre au 583-0838 ou par courriel à : Pierre Dumas: apel3m@hotmail.com ; Josette Maranda: josettemaranda@globetrotter.net ; Claude Grenier: claudem@multicopie.com

Une commandite de  **multicopie**
serigraphe - imprimeur
L'instinct de reproduction